

Décision

Générale

colonial

Décision n° 836 Personnel européen.

n° 836

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 novembre 1941

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro
30 novembre 1941

TEXTE INTÉGRAL

Mme Richaud (Yvonne) est engagée en qualité de dactylographe auxiliaire au salaire mensuel de deux mille francs. Elle est affectée au cabinet du Gouverneur. Le dactylographe contractuel Ahmed Saleh en service au Ravitaillement général est affecté au Service des finances.